

Bruxelles / Paris, 20 septembre 2016

Enquête 2016 sur le comportement de paiement des entreprises au Maroc : l'allongement des délais de paiement et le ralentissement de l'économie vont de pair

- **2016 se présente comme une année difficile pour l'économie marocaine, confrontée à un ralentissement du secteur agricole**
- **Malgré la résilience de l'économie hors agriculture, on observe un allongement des délais de paiement dans tous les secteurs et les entreprises interrogées anticipent une stagnation de l'activité**
- **Les délais de paiement des petites entreprises restent plus courts que ceux des grandes entreprises**
- **Les retards de paiement continuent de constituer un frein à l'embauche et à l'investissement**

L'économie marocaine ralentit mais la demande et l'investissement résistent

L'économie marocaine devrait observer un ralentissement en 2016, après avoir progressé de près de 4,5 % en 2015. La baisse de la production céréalière de plus de 70% en 2016 devrait contraindre le PIB du pays à un taux de croissance proche de 2% cette année. Ce ralentissement qui apparaît sur les données du premier trimestre s'est poursuivi au deuxième trimestre avec un taux de croissance annualisé de 1,4 %. Si le secteur agricole ralentit, la valeur ajoutée des entreprises hors agriculture s'est montrée résiliente (+2,5 % au premier et deuxième trimestres 2016).

En s'appuyant sur la méthode élaborée en 2015 lors de sa première enquête, en 2016 Coface a interrogé 208 entreprises marocaines sur leur comportement de paiement et sur l'évolution de la conjoncture. Il en ressort que les entreprises marocaines ressentent un ralentissement de l'économie. Plus de la moitié des entreprises interrogées (55 %) perçoivent une stagnation de l'activité et 28 % évoquent une détérioration du climat des affaires, alors que 39 % anticipent une évolution favorable de la conjoncture marocaine.

La demande continue de jouer son rôle de moteur de l'activité. La consommation des ménages a progressé de 2,7 % au premier trimestre 2016 (2,3 % en 2015), avant d'enregistrer un léger repli au deuxième trimestre. En 2016, l'investissement devrait augmenter de 5 % en glissement annuel, ce que confirment les entreprises interrogées puisque 52 % d'entre elles affirment vouloir investir.

Focus sur l'agriculture, la production manufacturière et les services

- **Le secteur agricole continue d'afficher un important recul (-12,1 % au deuxième trimestre, après un recul de 9 % au premier trimestre). Le manque de précipitation en 2016 a entraîné une forte contraction des rendements de la filière céréalière qui**

accusent une baisse de 70 % de sa production. La hausse de la production maraîchère n'a que faiblement compensé cette contraction. Les bonnes performances de la pêche permettent néanmoins de limiter le recul du PIB agricole.

- L'industrie manufacturière et extractive se serait légèrement redressée au deuxième trimestre 2016 (+3,2 %), après une hausse de 2,9 % au cours du premier trimestre. Cette évolution positive résulte pour l'essentiel d'une amélioration des performances des industries agroalimentaire, mécanique et chimique.
- Les secteurs des services affichent une croissance de 2% au premier trimestre 2016, après 0,9% en 2015. À l'exception des services liés aux activités financières et d'assurance (en repli de 0,3 %), les autres secteurs d'activité tertiaires ont généré une croissance positive.

Délais de paiement en hausse : les entreprises marocaines subissent le ralentissement

Reflet d'un ralentissement de l'activité, les délais de paiement ont tendance à s'allonger en 2016. Alors que l'enquête de paiement Coface de 2015 a montré que 30 % des entreprises interrogées ont enregistré un délai compris entre 30 et 60 jours entre la date d'émission de la facture et la date d'encaissement, leur nombre n'excède pas 24 % en 2016. Le nombre d'entreprises qui observent des délais de paiement supérieurs à 90 jours est également en augmentation, en particulier pour les entreprises dont le client final est le secteur public.

Les entreprises marocaines du secteur privé affichent, quant à elles, des délais de paiement constants pour 48 % de l'échantillon. Ceci ne doit néanmoins pas occulter le fait que le pourcentage d'entreprises qui perçoivent une amélioration de leurs délais de paiement est sensiblement en baisse. En outre, il apparaît que les entreprises présentant les délais de paiement les plus longs sont celles qui percevaient le plus une stagnation de l'activité. Ces dernières sont plus nombreuses en 2016 qu'en 2015 (55 % de l'échantillon contre 40,3 %).

Les délais de paiement moyens varient en fonction du secteur d'activité des entreprises. Alors que la distribution et le BTP se caractérisent par des délais de paiement excédant 90 jours (plus de 57% pour le négoce et la distribution et 55% pour la construction et le BTP), d'autres secteurs tels que les services aux entreprises et l'agroalimentaire présentent des délais de paiement inférieurs à 90 jours, voire à 60 jours pour l'agroalimentaire. Le BTP compte parmi les secteurs dont l'évolution des délais de paiement entre 2015 et 2016 est la plus marquée, ce qui a pour conséquence d'affecter la trésorerie des entreprises de cette branche. Le secteur du commerce et de la distribution souffre également d'une dégradation des délais de paiement avec une hausse de plus des 23 % des entreprises déclarant plus de 120 jours de délai moyen.

Le secteur des services aux entreprises, troisième plus représenté au sein de l'échantillon, reste parmi les rares à observer une amélioration des délais de paiement. Le nombre d'entreprises affichant des délais de paiement de moins de 30 jours a augmenté de 3,8%,

alors que les entreprises sujettes à des délais de paiement supérieurs à 120 jours sont moins nombreuses (en baisse de 5,6 %). De même, les retards de paiement sont inférieurs à la moyenne alors que leur trésorerie s'est améliorée pour 20 % d'entre elles. Le secteur pourrait cependant être rattrapé par la morosité qui touche l'économie marocaine en 2016, puisque 56% des entreprises anticipent une stagnation de l'activité.

Les grandes entreprises et le secteur de la construction accumulent les retards de paiement les plus longs

Alors que les délais de paiement tendent à s'allonger, le nombre moyen de jours de retards tend à se resserrer, ce qui pourrait s'expliquer par l'entrée en pratique de la législation sur les délais de paiement en 2014. Il apparaît que les grandes entreprises ont tendance à accumuler des retards plus longs que les plus petites entités. Les entreprises enregistrant les retards les plus longs sont issues des secteurs de la construction et des services aux entreprises.

L'analyse de Coface porte également sur l'impact des retards de paiement sur la santé financière et les perspectives des entreprises. Moins le retard est long, moins la trésorerie est impactée. De la même manière, les entreprises enregistrant des retards supérieurs à 30 jours voient leur trésorerie se dégrader. Enfin, pour nombre d'entreprises, la prévision de trésorerie reste stable, indépendamment des retards ce qui pourrait signifier qu'elles tiennent compte des comportements de paiement de leur clients et provisionnent les retards potentiels.

Les retards de paiement, tout comme l'allongement des délais, affectent la capacité d'investissement des entreprises. En effet, lorsqu'elles sont interrogées sur les raisons qui les empêchent d'investir, celles affichant le nombre de retards le plus élevé pointent un problème de financement. Celles dont la durée moyenne de retard se situe entre 30 et 60 jours avancent de mauvaises perspectives économiques comme facteur principal.

CONTACTS MEDIA:

Gert LAMBRECHT – T. +32 (0)2 404 01 07 Gert.lambrecht@coface.com

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 justine.lansac@coface.com

A propos de Coface

Le Groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2015, le Groupe, fort de 4 500 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,490 Md€. Présent directement ou indirectement dans 100 pays, il sécurise les transactions de plus de 40 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes-crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat
www.coface.be

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

